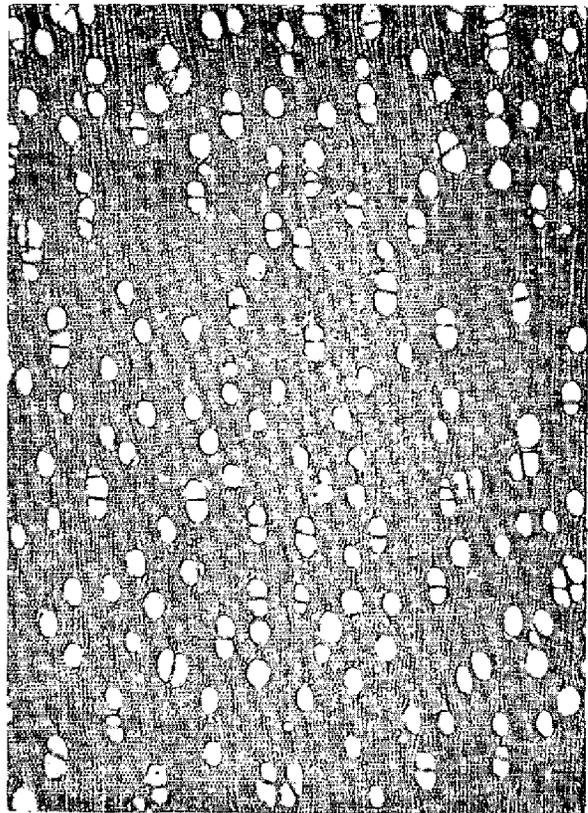


ANIEGRE de Côte-d'Ivoire dit « NOYER du TANGANYIKA » *Aningeria robusta* (famille des Sapotacées).



NOYER d'EUROPE véritable. *Juglans regia* (famille des Juglandacées).

LES ERREURS DANS LES DÉNOMINATIONS COMMERCIALES DES BOIS TROPICAUX

par Pierre DETIENNE

*Division d'Anatomie des Bois
Centre Technique Forestier Tropical.*

SUMMARY

ERRORS IN THE TRADE NAMES OF TROPICAL WOODS

Users of tropical woods may question the Wood Anatomy Division of the C. T. F. T. for two main reasons : either they are in possession of a species whose name is unknown, or the appearance and behaviour of a log or a piece of wood does not seem to correspond to the name under which the wood in question is classified.

Causes of errors may be traced back to felling, handling or the making up of consignments. It also happens that names are not correctly carried over from one stage of transformation to another. Wrong names may, unfortunately, have been attributed intentionally.

On the basis of observations and research which they have carried out, C. T. F. T. specialists have drawn up a table listing some woods which they have recently analysed and which were wrongly named. The correct names are given in this table.

RESUMEN

LOS ERRORES EN LAS DENOMINACIONES COMERCIALES DE LAS MADERAS TROPICALES

Existen dos motivos fundamentales que hacen que los utilizadores de maderas tropicales consulten a la división de Anatomía de la madera del C. T. F. T. : se encuentran en posesión de una especie de nombre desconocido o, el aspecto y el comportamiento de un tronco o de una pieza no les parecen ser los de la apelación con la que son designados.

Los motivos de los errores pueden tener su origen en la tala, las manipulaciones de las cargas o las formaciones de los totes. También puede ocurrir que los nombres no sean correctamente inscritos durante las diferentes fases de transformación. Desdichadamente, las falsas apelaciones también pueden haber sido efectuadas voluntariamente.

A partir de las observaciones e investigaciones que han debido llevar a cabo, los especialistas del C. T. F. T. han establecido una tabla en donde figura la lista de algunas maderas que han analizado recientemente y cuya denominación era falsa. Esta tabla restablece las exactas denominaciones.

La Profession du bois fait journallement appel à la Division d'Anatomie des bois (1) du Centre Technique Forestier Tropical, pour des expertises de dénomination de grumes, de débités ou d'objets

finis : éléments de menuiseries, panneaux, meubles ou autres. Il peut s'agir de vérifier une appellation ou bien d'identifier un bois peu ou pas connu sur le marché.

LES RAISONS DE DOUTER D'UNE APPELLATION

Deux raisons essentielles poussent les utilisateurs à la questionner : la possession d'une essence au nom inconnu, et l'aspect ou le comportement anormal d'une bille ou d'une pièce.

Dans le premier cas — *essence inconnue* — il peut s'agir :

- soit d'une essence bien connue mais commercialisée sous un nom local peu répandu, ou inventé,
- soit d'une essence nouvelle, peu connue, ou bien d'un arbre non commercialisé.

Dans le second cas — *celui d'un bois douteux* — il s'agit :

- soit d'arbres dont l'appellation est correcte, mais dont le bois présente des anomalies naturelles telles que : couleur inhabituelle, contrefil, bois de tension, bois suranné ou densité anormalement basse ou élevée,
- soit de billes ou de pièces ayant été mélangées avec celles d'une autre essence.

Dans ce dernier cas, les anomalies naturelles ont pour conséquences des difficultés d'usinage ou un mauvais comportement du bois œuvre. Mais si

on peut prétendre qu'il y a eu erreur de l'utilisateur dans le choix de cette bille, le choix de l'essence et encore moins son appellation, ne sont à incriminer.

Quant au mélange d'essences, ces mêmes conséquences peuvent être plus graves, et nous citerons en exemple le cas de billes de Balau ou de Bitis (essences à bois très dur et très denses) mélangées à des Lauan ou Meranti destinés au déroulage.

Le tableau ci-contre donne la liste des quelques bois récemment analysés au CENTRE TECHNIQUE FORESTIER TROPICAL, dont l'apparence ou le comportement avaient choqué des négociants ou des utilisateurs, et qui se sont révélés être faussement dénommés. N'y figurent donc pas ceux qui étaient exacts, ni ceux qui étaient inconnus.

Pour homogénéiser la présentation, nous utilisons le nom-pilote choisi par l'A. T. I. B. T. dans sa nomenclature générale, ce qui ne préjuge pas de la provenance de l'échantillon. Il est bien évident qu'un *Manilkara* confondu avec un Makoré en Côte d'Ivoire, s'appellerait localement Fou ou Sisina et non Monghinza.

LES CAUSES D'ERREURS

Les causes d'erreurs d'appellation sont nombreuses, et leurs origines multiples. Nous retiendrons les principales, celles dont l'explication est plausible :

— A l'abattage :

a) CONFUSION ENTRE DEUX ESPÈCES dont le port, l'écorce et la feuille sont très semblables. Ce

(1) Cette Division, dont la tâche fondamentale est de définir la constitution des bois tropicaux, dispose pour cela d'une collection de 26.000 échantillons représentant plus de 7.000 espèces différentes. Cette très importante collection de référence — la majorité des échantillons ayant été

récoltés avec un herbier — permet, d'une part, d'assurer l'identification de bois de toutes origines tropicales, et, d'autre part, d'effectuer des recherches sur les relations existant entre la constitution anatomique et les propriétés physiques, mécaniques chimiques et papetières.

cas se produit fréquemment en Afrique, dans les groupes de bois de la famille des Sapotacées : confusion entre Aningré et Longhi et parfois Boa (tous ont des bois clairs et légers), ou entre Moabi et Mukulungu, Makoré et Monghinza (bois rouges et durs). Dans le Sud-Est asiatique, une confusion, est fréquente dans la famille des Diptérocarpacées, plus particulièrement à l'intérieur du genre *Shorea*, dont certaines espèces ont un bois relativement tendre (Méranti, Lauan, Mayapis), d'autres un bois dense et dur (Balau).

b) ERREUR SUR DES ESSENCES PEU COURANTES, mal connues des prospecteurs, telles que Izombé, Iatandza et Limbali, expliquant que des arbres très différents, sans aucun intérêt commercial, puissent être abattus sous cette appellation. On rencontre aussi parfois des Kanda abattus pour des Bossé au Cameroun où cette dernière essence ne semble pas aussi bien connue des prospecteurs qu'en Côte d'Ivoire.

— Pendant les manutentions ou les formations de lots :

a) CAS DE BILLES PLACÉES DANS UN AUTRE GROUPE QUE LE LEUR.

b) CONFUSION ENTRE DES BILLES D'ESSENCES DIFFÉRENTES ayant un aspect assez semblable, par leur écorce ou leur bois, surtout quand les manipulations les ont quelque peu défraîchies. C'est probablement le cas des confusions entre les Méliacées à bois rouge (Acajou, Sipo, Sapelli, Tiama) ou d'erreurs entre billes désaubiérées de Doussié et d'Iroko.

— Bois débités, à différents stades de transformation.

Il arrive que les noms ne soient pas soigneusement reportés. Ces bois sont alors assimilés à une autre essence mais pouvant être originaire d'un

autre continent : Méranti nommé Sipo ou Andiroba, par exemple.

— « Erreur » volontaire.

Tous les cas énumérés ci-dessus sont, en général, des erreurs involontaires dépréciant parfois l'essence : Aningré nommé Samba ; ou Niangon appelé Lotofa. Mais il n'est pas exclu qu'inversement, du Lotofa, bois africain de réputation modeste, soit parfois vendu sous le nom de Niangon à des utilisateurs non informés, et ainsi pour bien d'autres essences secondaires.

Mais le domaine où la fausse appellation volontaire est la plus fréquente et provoque beaucoup de demandes de vérification, c'est celui de la transformation finale et de la vente aux particuliers, où beaucoup de bois divers se retrouvent sous le nom d'Acajou, de Merisier, de Teck ou de Chêne, selon la mode du moment.

Sans développer ce problème des succédanés d'essences, rappelons par exemple que le Merisier est imité avec de l'Abura (Bahia, de l'Aningré, du Kaori, etc...

Rappelons aussi certaines impropriétés d'appellation plus ou moins entrées dans l'usage, comme celle par exemple, de faire précéder les noms de Sipo, Sapelli, du mot Acajou, et dont le but est de faire croire à une similitude de propriétés, alors que cette similitude ne se rapporte généralement qu'à l'aspect. De même pour l'Iroko appelé parfois « Chêne d'Afrique », le Samba « Peuplier », le Dibefou « Noyer du Gabon », le Limba « Noyer du Mayombe », etc... ce qui entraîne la perplexité de l'acheteur non prévenu.

On voit qu'il y a de multiples raisons pour que les demandes de vérification, d'identification et d'expertise soient nombreuses. On comprendra aussi qu'elles nécessitent parfois des recherches assez difficiles quand des bois sont importés de tous les coins du Monde, et que de nombreuses hypothèses doivent être envisagées avant d'arriver à une conclusion certaine.